



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le six février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 27/01/2025

Date d'affichage : 27/01/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 14
- votants : 21

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 16
- procurations : 15
- **nombre total de voix exprimées : 31**

**Etaient présents :**

Cédric BÔLE, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

**Etaient absents excusés :**

Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Christian MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Daniel PRIEUR, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE.

**Etaient absents :**

Léon BONVALOT, Bernard JACQUET, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

**Ont donné pouvoir :**

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,  
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Cédric BÔLE,  
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,  
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,  
Jean-Louis MOUGIN a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,  
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,  
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Dominique MOLLIER a été élue secrétaire de séance.

**Objet : DE2025-08 : Financement FIR des actions du CLS**

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), un financement sur le Fonds d'Intervention régional (FIR) de l'ARS BFC est demandé annuellement. Celui-ci concerne l'ensemble du territoire du CLS, à savoir l'ex-Pays Horloger et le Pays du Haut-Doubs.

Le tableau ci-après détaille les financements demandés en 2025.

FICHE ACTION	OBJECTIFS/ PROJETS	MONTANT DEMANDE
<b>FA1 Renforcer l'accès aux soins sur le territoire</b>	Accompagnement installation des professionnels de santé, projets de MSP	1200€
<b>FA 2 Stratégie d'attractivité territoriale</b>	GT attractivité : parcours de stage pour les collégiens et lycéens, et forum attractivité en novembre 2025. Vidéo promotionnelle	2000€
<b>FA 3 Mise en réseau et coordination du volet santé mentale sur l'ensemble du territoire du CLS</b>	Semaines d'information sur la santé mentale Coordination des acteurs	1000€
<b>FA 4 Organisation de formations de Premiers Secours en Santé mentale</b>	Formation les 10 et 11 mars aux Fontenelles + une formation Pays du Haut-Doubs en 2025	6600€
<b>FA 9 Coordonner à l'échelle locale les actions de prévention et de promotion de la santé</b>	Poursuite pédagogie de territoire Réunions de coordination des acteurs, accompagnement des projets	2000€
<b>FA 10 Soutenir et accompagner le parcours jeunes et adolescents sur le territoire du CLS</b>	Participation à Paroles en Tête Soutien aux projets	2000€
<b>FA 11 Déployer le parcours parentalité maternité sur le territoire du CLS</b>	Accompagnement de projets, proposition de formations à destination des agents de périscolaire et des professionnels de la petite enfance	2000€
<b>FA 12 Déployer le parcours personnes âgées sur le territoire du CLS</b>	Accompagnement et information sur l'habitat inclusif Soutien projets parcours 2000€ personnes âgées	4000€
<b>FA 13 Promouvoir le PNNS à l'échelle territoriale (programme national nutrition santé)</b>	Participation à la semaine nationale de lutte contre la dénutrition Accompagnement des collectivités et entreprises souhaitant se labelliser PNNS	2000€
<b>FA 15 Développer une stratégie de communication autour du CLS</b>	Diffusion de newsletters Organisation de forum ou festival santé (Journée urbanisme favorable à la santé le 5 juin 2025 à l'Escale à Morteau)	6000€
<b>TOTAL</b>		<b>28 800€</b>

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- D'autoriser le Président à solliciter une subvention de 28 800€, représentant 100 % du total des produits, à l'ARS pour l'ensemble du territoire du CLS Pays Horloger, Pays du Haut-Doubs.
- D'autoriser le Président à engager les dépenses relatives à ces actions et à signer tout document y afférent.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 31	Exprimés (en voix) : 31
- pour : 31	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,  
le Directeur  
Yannick NANCY

